

# MESURES SANITAIRES

## à bord de nos autocars

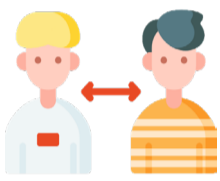
### Désinfection / Nettoyage

Nos autocars sont désinfectés totalement à la fin de chaque journée. Un nettoyage standard et une désinfection des points de contacts sont assurés entre deux voyages. Ces opérations sont assurées par des équipes formées aux préventions des risques et à l'utilisation de produits virucides agréés par l'État français.



### Aération / Climatisation

Les véhicules sont aérés naturellement à la fin de chaque journée. Nos climatisations sont révisées. Lors de la mise en route de l'air conditionné, le recyclage de l'air intérieur est désactivé pour éviter les propagations de virus.

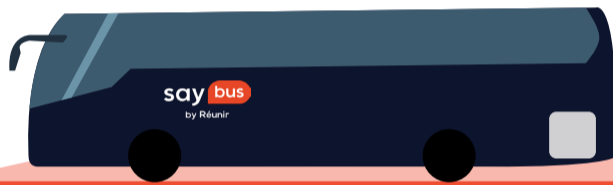


Dans la mesure du possible, nous recommandons à nos clients de respecter les **mesures de distanciation physique** à l'intérieur et à l'extérieur de nos autocars.



Le **port du masque est obligatoire**. Des solutions de gel hydroalcoolique sont à la disposition de nos voyageurs. Des masques de secours sont également mis à la disposition des voyageurs en cas de problèmes lors du trajet ou en cas d'oubli.

2



1



La montée des voyageurs s'effectue par la porte arrière de l'autocar.



La vente de boisson / snacks est autorisée sur réservation 20 jours avant le départ.



Les toilettes sont fermées, sauf cas d'urgence. Des pauses sont effectuées régulièrement.



Les passagers doivent emporter leurs déchets à la fin du voyage.

3

Les conductrices et conducteurs sont munis de gants, masque et ont à leur disposition des solutions de gel hydroalcoolique. La plupart de notre personnel sera également muni de visière de protection. Notre personnel est formé à la désinfection et au nettoyage des autocars hors de leurs dépôts. Dans le cadre de séjours ou de transferts longue distance, nos conductrices et conducteurs sont munis de **kit de désinfection mobile**.



4

Saybus déploie progressivement une solution de **géolocalisation** de l'ensemble de ses véhicules. Nous pourrions ainsi intervenir rapidement en cas de problèmes.



Les passagers devront être **enregistrés sur une liste**. Cette dernière devra être validée et contrôlée par un responsable de groupe. En cas d'infection, la liste des passagers sera communiquée aux autorités sanitaires.



5

6

